Republication

TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR UNE MISSION D'APPUI A LA SENSIBILISATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS DANS LE CADRE DU PROJET FRESH

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Geres. *Créé en 1976, le Geres est une ONG internationale de développement qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts. En tant qu'acteur de terrain, la transition énergétique est un levier majeur de son action. Pour un changement sociétal ambitieux, le Geres encourage le développement et la diffusion de solutions innovantes et de proximité, il accompagne les politiques territoriales climat-énergie et mobilise tous les acteurs autour de la Solidarité climatique en les incitant à agir et à soutenir les plus vulnérables. Au Bénin, le Geres met en œuvre le projet FRESH (« Favoriser les Rénovations Énergétiques et les Solutions pour l'Habitat » en climats chauds) financé par l'Agence Française de Développement de juillet 2024 à mars 2027. La présente prestation s'inscrit dans le cadre de ce projet.*

L'urbanisation au Bénin progresse rapidement et est difficile à maîtriser avec une croissance démographique élevée. Cela implique d'importants défis et enjeux sociaux, économiques, environnementaux et énergétiques pour le secteur du bâtiment or, les techniques de construction les plus répandues ne prennent pas en considération les réalités climatiques locales et sont peu soucieuses du confort thermique. Les habitations ainsi construites présentent des défauts non négligeables qui exposent les usagers, en particulier ceux des milieux urbains à un inconfort thermique. Pour y pallier les familles un peu plus aisées font recours à des équipements de rafraîchissement (la climatisation, les brasseurs d'air et ventilateurs…) sans rechercher leur performance énergétique, ils sont d'ailleurs peu sensibilisés sur ces aspects ainsi que les implications sanitaires y relatives. Cela entraîne la surconsommation d'énergie et par conséquent des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (GES) plus élevées.

Les fournisseurs/distributeurs des matériaux de construction, des équipements de rafraîchissement et autres appareils électroménagers ne fournissent pas à leurs clients les conseils appropriés pour

les choix à opérer et mettent sur le marché des gammes de produits de qualités diverses y compris la basse ou mauvaise qualité dans le but de satisfaire leur clientèle quel que soit leur niveau socio-économique. Ces pratiques non recommandées sont renforcées entre autres par la forte demande, le faible pouvoir d'achat des populations, mais également la méconnaissance ou l'absence des normes techniques et textes réglementaires ainsi que le contrôle de leur mise en œuvre effective.

La surexposition des populations urbaines à des chaleurs excessives dans des habitats non efficaces énergétiquement entraîne des problèmes de santé chroniques et des pertes de productivité importantes. Il s'avère nécessaire d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines par la diffusion de solutions accessibles et efficaces de rafraîchissement dans les bâtiments.

C'est dans ce cadre que le Geres a initié le programme FRESH « Favoriser les Rénovations Energétiques et les Solutions pour l'Habitat » en climats chauds financé par l'Agence Française de Développement (AFD) dans quatre pays Bénin, Maroc, Mongolie et Tadjikistan. L'objectif du programme est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et l'adaptation aux changements climatiques des populations urbaines des zones chaudes, par la diffusion de pratiques et de solutions d'efficacité énergétique low tech, à bas coût dans l'habitat.

Au Bénin, le Geres en partenariat avec l'ONG Eco-Bénin conduit la phase pilote du projet FRESH suivant une approche orientée changement dans les communes d'Abomey-Calavi et de Parakou pour une durée de 32 mois soit jusqu'en mars 2027. Les trois volets ci-après sont développés :

- l'amélioration de l'offre technique (tests, validation, formation des artisans) ;
- la maîtrise de la consommation énergétique dans l'habitat (bonnes pratiques, maîtrise d'usage) par les habitants ;
- la mise en relation de l'offre (artisans des filières du bâtiment formés) et de la demande (propriétaires et locataires).

A terme les résultats ci-après sont attendus :

- 220 maisons résidentiels rénovées dont 10 à titre pilote suite à des diagnostics socio-énergétiques ;
- 100 artisans formés aux techniques et solutions de rénovation retenues ;
- plus de 500 ménages sensibilisés aux techniques de rafraîchissement naturel et bonnes pratiques d'efficacité énergétique ;
- des guides et vidéos de formation/sensibilisation sont conçus et mis à disposition des acteurs des filières du bâtiment, des institutions (mairies, agences, ministères) et du grand public.

Les travaux de rénovation ont été réalisés dans les 10 logements pilotes dont 5 à Abomey-Calavi et 5 à Parakou par 100 artisans (maçons, menuisiers, vitriers, électriciens, peintres et paysagistes) sélectionnés puis formés par le projet suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par Eco-Bénin en collaboration avec les délégations de la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA) Atlantique et Borgou. Avant et après les travaux, les logements pilotes sont suivis lors des visites périodiques de techniciens et par l'enregistrement des données de température et d'humidité sur plusieurs mois. L'analyse de ces données, combinée aux témoignages des habitants, montre une amélioration significative du confort thermique dans chacune des maisons. Les solutions de rénovation promues par le projet FRESH sont simples à mettre en œuvre et ont vocation à être répliquées dans d'autres habitations par les artisans formés. A cet effet, des séances de sensibilisation sont organisées à

l'intention des ménages dans les dix quartiers d'intervention, en collaboration avec les relais communautaires.

A l'issu de ces séances, les propriétaires intéressés par la réalisation de travaux similaires sollicitent l'accompagnement du projet. En réponse à ces sollicitations, les techniciens du projet effectuent des visites de diagnostic des logements avec les artisans. Ces derniers proposent ensuite des devis de travaux d'amélioration.

En outre, des activités de sensibilisation et de formation sont prévues pour les distributeurs et installateurs d'équipements électriques (lampes, ventilateurs, climatiseurs, réfrigérateurs), ainsi que les acteurs impliqués dans la production, la transformation et la distribution des matériaux locaux de construction tels que la terre, la paille, le typha et le bambou. Les connaissances produites seront diffusées vers l'ensemble des acteurs des secteurs du bâtiment et de l'énergie.

Afin de répondre aux demandes croissantes des ménages et de mettre en œuvre les actions de sensibilisation susmentionnées, tout en favorisant la capitalisation et le partage d'expériences, le Geres recherche l'expertise de trois jeunes professionnels, techniciens du bâtiment ou de l'énergie, hommes et femmes, répartis comme suit :

- 1 consultant.e, techniciens en énergie, basé à Abomey-Calavi
- 2 consultant.e.s, techniciens bâtiment, basés à Abomey-Calavi et Parakou.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

L'objectif général de la mission de consultation est d'accompagner les ménages bénéficiaires du projet FRESH et les artisans dans la rénovation énergétique des logements.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Sensibiliser les ménages et les artisans aux bonnes pratiques d'efficacité énergétique dans le bâtiment ;
- Veiller à l'adaptation des solutions de rénovation aux spécificités et à la capacité financière des usagers ;
- Assurer le suivi de la qualité des travaux de rénovation pendant et après leur réalisation.

Les résultats ci-après sont attendus :

- Les ménages et les artisans ciblés sont sensibilisés aux bonnes pratiques d'efficacité énergétique dans le bâtiment
- Les ménages adoptent et mettent en œuvre les solutions de rénovation proposées
- Les travaux réalisés respectent les exigences de qualité et de protection de l'environnement.

DESCRIPTION DES ACTIVITES

1. **Sensibilisation des ménages et des artisans**

- Contribuer à l'élaboration des outils de sensibilisation et leur diffusion

- Participer aux séances de sensibilisation organisées par les relais communautaires au profit des ménages
- Animer des séances de sensibilisation des ménages sur le choix, l'utilisation et l'entretien des équipements de rafraîchissement
- Organiser des focus group de sensibilisation des artisans aux bonnes pratiques d'installation et de maintenance des équipements électriques de rafraîchissement
- Sensibiliser les artisans sur l'utilisation des matériaux locaux et les bonnes pratiques de construction qui favorisent le rafraîchissement passif des logements

2. **Adaptation des solutions de rénovation aux spécificités et à la capacité financière des usagers**

- Réaliser des diagnostics énergétiques simplifiés des logements à rénover
- Préparer ou valider les DQE (détail estimatif quantitatif) en collaboration avec les artisans
- Aider les ménages à identifier les solutions les plus adaptées aux caractéristiques de leurs logements et à leurs capacités financières.

3. **Suivi de la qualité des travaux pendant et après leur réalisation**

- Vérifier la qualité des matériaux et équipements livrés sur les chantiers de rénovation
- Suivre la mise en œuvre des travaux par les artisans
- Veiller au respect des mesures de sécurité et des mesures de protection de l'environnement lors de l'exécution des travaux
- Identifier les insuffisances et veiller à leur correction
- Recueillir les observations des usagers sur les travaux réalisés et les éventuelles difficultés rencontrées
- Effectuer des visites de suivi périodiques après l'achèvement des travaux.

4. **Activités transversales de suivi et de reporting**

- Participer aux réunions et ateliers organisées par le projet
- Contribuer à l'amendement des livrables de communication
- Produire des comptes rendus périodiques des activités
- Documenter les bonnes pratiques, difficultés rencontrées et enseignements tirés
- Formuler des recommandations pour améliorer la qualité des interventions.

MÉTHODOLOGIE ET LIVRABLES

Méthodologie

La méthodologie ci-après est proposée à titre indicatif. La méthodologie détaillée sera proposée par les consultants dans leur offre technique.

1. ***Réunion de démarrage :*** Cette réunion permettra aux Consultants et l'équipe projet de clarifier les attentes, de s'assurer d'une compréhension commune de la mission et de convenir des principales étapes de sa mise en œuvre.
2. ***Phase de préparation*** : Les consultants prendront connaissance des outils existants et proposeront de nouveaux outils nécessaires à l'accomplissement de leur mission.
3. ***Phase de mis en œuvre*** : Organisation des activités de sensibilisation, accompagnement des ménages dans la mise en œuvre des solutions de rénovation et le suivi post-travaux.

4. **Rapportage** : Au cours de la mission, chaque consultant produira des rapports mensuels d'avancement des activités. A la fin, il soumettra un rapport final présentant les activités réalisées, les principaux résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les recommandations.

Collaboration avec le Geres : L'équipe projet apportera son appui au bon déroulement de la mission et mettra à la disposition de chaque consultant les informations et les moyens nécessaires.

Livrables

Les livrables ci-après sont attendus :

- Rapport mensuel d'avancement des activités
- Rapport final de la mission
- Liste de présence des participants aux séances de sensibilisation
- Photos

DURÉE DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée de 60 jours ouvrables dans la période du 11 décembre 2026 au 26 février 2027.

EXPERTISE DU CONSULTANT

Technicien bâtiment

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC ou équivalent en génie civil, bâtiment, architecture ou domaine similaire ;
- Justifier d'au moins 4 années d'expérience dans le domaine du bâtiment avec BAC ou 2 années avec BAC+3
- Avoir une expérience dans le suivi ou le contrôle des travaux de construction
- Avoir une connaissance des principes et bonnes pratiques d'efficacité énergétique dans le bâtiment
- Avoir une expérience dans les activités de sensibilisation est un atout
- Maîtriser les outils word, excel, powerpoint.

Technicien en énergie

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC ou équivalent en énergie, électricité, énergies renouvelables, efficacité énergétique ou domaine similaire ;
- Justifier d'au moins 4 années d'expérience dans le domaine du bâtiment avec BAC ou 2 années avec BAC+3
- Avoir une expérience dans le suivi ou le contrôle des travaux dans le domaine de l'énergie
- Avoir une connaissance des principes et bonnes pratiques d'efficacité énergétique dans le bâtiment
- Avoir une expérience dans les activités de sensibilisation est un atout
- Maîtriser les outils word, excel, powerpoint.

SOUMISSION DES CANDIDATURES ET ÉVALUATION DES OFFRES

Le dossier de candidature est composé d'une offre technique et une offre financière (deux fichiers séparés) à soumettre par voie électronique.

I. Offre technique :

L'offre technique devra être constitué des documents suivants :

- Lettre de soumission (1 page maximum)
- Compréhension de la mission (1 page maximum)
- Méthodologie, plan de travail détaillé et chronogramme proposé pour la réalisation de la mission (5 pages maximum)
- CV du consultant (maximum 3 pages)
- Les preuves des diplômes, des certificats et des expériences professionnelles (attestations de stage, de travail, de prestation et/ou de bonne fin d'exécution de missions similaires) (5 pages maximum)

L'offre technique ne doit pas dépasser 15 pages. Les pages supplémentaires ne seront pas considérées.

II. Offre financière :

Les soumissionnaires devront présenter une offre financière qui comprendra les documents suivants :

- Lettre de soumission (1 page maximum)
- La proposition financière décrivant l'ensemble des coûts exprimés en FCFA.

Les soumissionnaires proposent leur offre sous forme de montant forfaitaire et présentent dans un tableau des coûts, la ventilation de ces montants forfaitaires en y incluant les éléments qui le composent à savoir le nombre de jours de prestation avec le taux journalier des honoraires, les autres frais éventuels à prévoir. L'offre financière s'entend toutes taxes comprises (TTC).

Le paiement sera effectué en 5 tranches :

Tranches	Livrables	Valeur
1	Contrat signé	10%
2	Rapport mois 1	20%
3	Rapport mois 2	20%
4	Rapport mois 3	20%
5	Rapport de final	30%

EVALUATION DES DOSSIERS DES SOUMISSIONNAIRES

Critères	Barème
1. Offre technique (poids = 80%)	**100**
Compréhension de la mission	20
Méthodologie, plan de travail et chronogramme	30
CV du consultant	40
Preuves des diplômes et expériences spécifiques similaires	10
2. Offre financière (poids = 20%)	**100**

A noter que seront évaluées les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques sont qualifiées (seuil minimal de 80/100 points). L'offre financière la moins disante se verra attribuer 100 points soit le maximum. La formule suivante est utilisée pour déterminer les notes des autres offres financières : Nf = 100 x Nt / N (Nf étant la note de l'offre évaluée, Nt le prix de l'offre la moins disante et N le prix de l'offre évaluée).

PROCÉDURE DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission doivent être envoyés par mail (en format PDF non modifiable) à l'adresse benin@geres.eu en mettant en copie g.jakou@geres.eu avec en objet selon le profil du candidat et la ville :

- **Consultant énergie, appui à la sensibilisation, Abomey-Calavi**
- **Consultant bâtiment, appui à la sensibilisation, Abomey-Calavi**
- **Consultant bâtiment, appui à la sensibilisation, Parakou**

Date limite de candidature : **Lundi 07 décembre 2026 à 17h00 (heure Bénin, GMT+1)**. Passé ce délai, aucun dossier n'est recevable.

Les offres doivent être obligatoirement soumises en deux fichiers distincts (Offre technique / Offre financière). Toute proposition contenant des éléments financiers dans l'offre technique ou soumise sous la forme d'un fichier unique fusionné, sera rejetée d'office, sans lecture ni évaluation.

Une seule candidature est autorisée par candidat pour cette mission, pour un seul profil et dans une seule ville.

Toute demande de clarification doit être envoyée par mail à benin@geres.eu en mettant en copie g.jakou@geres.eu ; au plus tard le mardi 1er décembre 2026 à 14h00 (heure Bénin, GMT+1). Les questions parvenues au-delà de ce délai ne seront pas traitées.

La mise en œuvre de cette prestation est soumise à l'obtention par le Geres des subventions liées à l'action.

Dans l'hypothèse où aucune offre techniquement et/ou financièrement acceptable ne soit produite, le Geres se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres et de ne pas allouer les montants prévus.